

BUDGET 2020







SOMMAIRE

Comment fonctionne la Région?

Le rôle des autres institutions

Les compétences obligatoires de la Région

13 mesures votées au budget 2020

10 > 11

Un budget 2020 équilibré

12 > 13

Budget 2020, des dispositfs inscrits pour le pouvoir d'achat

14 > 15

Budget 2020, des dispositifs pour les entreprises et l'activité économique

JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION BUDGET 2020 FÉVRIER 2020

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION VINCENT PAYET // RÉDACTRICE EN CHEF ANNE-VALÉRIE FONTAINE //

PHOTOGRAPHIE DAVID CHANE-SEE-CHU - JULIEN KONDOKI - JEAN-MICHEL EXILE//

CONCEPTION GRAPHIQUE MURIEL DAMIE //

CONCEPTION DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION – RÉGION RÉUNION //

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

HÔTEL DE RÉGION PIERRE LAGOURGUE // AVENUE RENÉ CASSIN – MOUFIA BP 67190 // 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9 T 0262 487 000 / F 0262 487 071

com@cr-reunion.fr // www.regionreunion.com













« UN BUDGET QUI

S'INSCRIT DANS

LA CONTINUITÉ DE

LA LIGNE D'ACTION DE

LA COLLECTIVITÉ CES

DERNIÈRES ANNÉES,

AVEC LE MAINTIEN

D'UN HAUT NIVEAU

D'INVESTISSEMENT ET

DE L'ACCOMPAGNEMENT

DES ENTREPRISES

RÉUNIONNAISES TANT

POUR LEUR CRÉATION,

LEUR DÉVELOPPEMENT

QUE POUR LEUR

PÉRENNITÉ. »

UN BUDGET 2020 DANS LA CONTINUITÉ

orientations budgétaires du Conseil Régional pour 2020, l'Assemblée plénière a voté fin janvier le Budget primitif pour cette année.

Un budget qui s'inscrit dans la continuité de la ligne d'action de la collectivité ces dernières années, avec le maintien d'un haut niveau d'investissement et d'accompagnement des entreprises réunionnaises (création, développement, pérennité).

La Région poursuit en parallèle ses efforts en matière d'égalité des chances et de soutien aux familles et aux plus fragiles au travers de ses dispositifs tels que la Continuité territoriale, le Plan Ordinateur Portable, les Bourses régionales, le Chèque Livre...

Pour autant, le budget primitif 2020 est marqué par un contexte particulier puisqu'il correspond à la fin d'un cy-

cle d'investissements de la collectivité sur les grands chantiers, en particulier la Nouvelle Route du Littoral aujourd'hui réalisée à 80 % ; sur le chantier Très Haut Débit pour l'accès à internet sur l'ensemble de l'île ; sur le Plan de réhabilitation des lycées ou encore sur le Plan de Relance Régionale pour la construction et la réhabilitation des équipements de proximité de toutes les communes. À cette fin de cycle succède le programme de deux chantiers régionaux : le Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) pour la liaison de

près avoir adopté en novembre dernier les l'Est au Sud par mode ferré léger, et l'accès à l'autonomie énergétique pour le territoire. Les transports et déplacements durables, la maîtrise des énergies et le développement des énergies renouvelables consti-

tuent les thèmes majeurs sur lesquels la collectivité devra porter à l'échelle de La Réunion un effort soutenu au cours des prochaines années avec les autres acteurs publics.

Par ailleurs, ces actions devront nécessairement être élaborées avec la participation des citoyens, dans la continuité, là encore, de ce que la collectivité régionale met en œuvre.

En effet, le Conseil Consultatif Citoyen (CCC) installé en juin 2019, a apporté en fin d'année ses recommandations dans le cadre de l'élaboration des orientations budgétaires 2020. Cette instance qui permet à la population de prendre part au débat

est désormais inscrite dans le modèle régional réunionnais comme un outil de la démocratie participative. Avec le CESER et le CCEE, cette instance contribue également à l'objectif de transparence sur l'élaboration des politiques publiques et d'information de la

> DIDIER ROBERT. PRÉSIDENT DE LA RÉGION RÉUNION



COMMENT FONCTIONNE LA RÉGION?

LE PRÉSIDENT DE RÉGION

MET EN OEUVRE LE PROJET RÉUNIONNAIS

→ FIXE LES PRIORITÉS

DE LA POLITIQUE

RÉGIONALE APPROUVÉES

PAR LES RÉUNIONNAIS ;

→ CONVOQUE ET PRÉSIDE

- → CONVOQUE ET PRESIDE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ;
- → CONDUIT LES DÉBATS
 ET FAIT APPLIQUER
 LES DÉCISIONS PAR
 LES SERVICES
- ADMINISTRATIFS ;

 → EST RESPONSABLE
- DU BUDGET RÉGIONAL ;
- → L'ÉXÉCUTIF EST ÉLU POUR **6 ANS** PAR LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

LES COMMISSIONS

EXAMINENT ET VOTENT LES DOSSIERS

→ 8 COMMISSIONS SECTORIELLES:

EXAMINENT LES RAPPORTS ET DONNENT LEUR AVIS SUR 8 THÉMATIQUES :

- > Affaires générales et financières ;
- > Éducation, formation, jeunesse et réussite ;
- > Grands chantiers, transports et déplacements ;
- > Économie et entreprises ;
- > Aménagement, développement durable, énergie ;
- > Culture, sport, et identité réunionnaise ;
- > Egalité des chances et solidarité ;
- > Coopération régionale, Europe et international
- → LA COMMISION PERMANENTE :

SE RÉUNIT **1 FOIS / MOIS,** DÉCIDE DE L'ATTRIBUTION DES FINANCEMENTS DES DOSSIERS LES CONSEILS CONSULTATIFS (CESER, CCEE, CCC...)

DONNENT UN AVIS

→ LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER) :

AVIS SUR LE BUDGET RÉGIONAL, LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET TOUT AUTRE DOSSIER À LA DEMANDE DU PRÉSIDENT.

→ LE CONSEIL

DE LA CULTURE,

DE L'ÉDUCATION ET

DE L'ENVIRONNEMENT

(CCEE): AVIS ET
PRÉCONISATIONS SUR
L'HABITAT, LA CULTURE,
L'ENVIRONNEMENT ET
LE CADRE DE VIE,
L'AMÉNAGEMENT ET
LA COMMUNICATION
AUDIOVISUELLE.

→ LE CONSEIL
CONSULTATIF CITOYEN
(CCC):

AVIS SUR LES PROJETS
RÉGIONAUX,
PROPOSITION DE
RÉFÉRENDUMS
LOCAUX (SI LE NOMBRE
DE SIGNATURES
LE PERMET)

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

RÉUNIT LES 45 CONSEILLERS RÉGIONAUX

- → SE RÉUNIT 1 FOIS / TRIMESTRE DANS L'HEMICYCLE DE L'HÔTEL DE RÉGION ;
- → EST CONVOQUÉE PAR LE PRÉSIDENT ;
- → EST PUBLIQUE :
- → PREND LES DÉCISIONS POUR LE DÉVELOPPE-MENT DE LA RÉUNION

SUR LA BASE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS ET DES SERVICES.

- → DÉBAT LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (OB)
- → VOTE LE BUDGET ET LE COMPTE ADMINISTRATIF

SUIVEZ-NOUS SUR







www.regionreunion.com

LE RÔLE DES AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES

L'ÉTAT



1. ÉTABLIT LES LOIS (législation, réglementation)

2. FAIT RESPECTER LES LOIS (justice, police)





3. ASSURE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DES CITOYENS, LEUR PROPRIÉTÉ ET LIBERTÉ

4. ÉMET LA MONNAIE





5. ASSURE LA PROTECTION ET LA JUSTICE SOCIALES

6. REDISTRIBUE LES RICHESSES

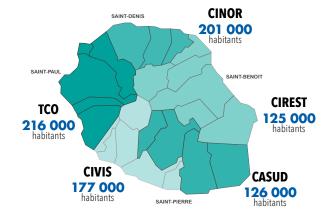




7. DÉCIDE DU CHAMP D'ACTIONS
DES COLLECTIVITÉS (Régions, Départements,
Intercommunalités. Communes)

LES INTERCOMMULALITÉS (EPCI)

À LA RÉUNION, 5 EPCI



- Promotion du tourisme local et création d'offices du tourisme
 Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens
- du voyage → Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations → Eau et assainissement (à partir de 2020)
 - → Collecte et traitement des déchets ménagers
 - → Élaboration des PLU (plans locaux d'urbanisme)
 - → Développement économique sur leur territoire

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ses champs obligatoires (Loi NOTRe 2015)

- ✓ **SOCIAL**: enfance ; personnes handicapées ; personnes âgées ; précarité énergétique
- ✓ ÉDUCATION : construction, entretien, équipement des collèges et des établissements d'enseignements supérieurs, restauration et hébergement des collégiens
- ✓ EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE : jeunes en difficulté ; titulaires du RSA
- ✓ **SANITAIRE**: protection maternelle et infantile; planification familiale; lutte contre les moustiques
- ► ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE : protection des espaces naturels sensibles ; soutien au monde agricole ; assainissement de l'eau
- ✓ MOBILITÉ: voirie rurale et départementale ; aérodromes civils ; ports non autonomes ; aménagement et entretien des cours d'eau, canaux ou plans d'eau domaniaux
- ✓ **LOGEMENT :** construction des logements sociaux et privés

COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LA RÉGION

- ✓ TOURISME ET COOPÉRATION RÉGIONALE
- CULTURE ET SPORT
- ✓ AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LES COMMUNES

À LA RÉUNION, 24 COMMUNES QUI INTERVIENNENT POUR :

Financer les centres communaux d'action sociale, les crèches et les foyers pour personnes âgées





Aménager l'espace (zone d'aménagement concertée)

Construire et entretenir les écoles maternelles et élémentaires





Construire les équipements sportifs ; **financer** les clubs ; **réaliser** les aménagements touristiques



Construire et entretenir les bibliothèques, écoles de musique, salles de spectacles ; organiser des évènements culturels

> **Protéger** l'ordre public ; l'état civil ; organiser les élections



*Hors compétences optionnelles

BUDGET 2020 A RÉGION RÉUNION | 5



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **DE LA RÉUNION**



→ Elle finance directement les entreprises pour qu'elles s'installent et se développent sur le territoire réunionnais et à l'international

→ Elle élabore un schéma pour une vision stratégique à 5 ans pour le développement régional, l'innovation et l'internationalisation (SRDEII)

> LA RÉGION RÉUNION **ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES**

LA FORMATION **PROFESSIONNELLE**

→ Elle informe et oriente les demandeurs d'emplois → Elle finance les formations des publics les plus éloignés de l'emploi et celles du sectueur sanitaire et social → Elle finance et verse une rémunération mensuelle aux stagiaires et une bourse aux apprenants du secteur sanitaire et social



UNE OFFRE DE FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES LOCALES

LES FONDS EUROPÉENS

→ Elle gère et contrôle l'attribution des aides européennes destinées à La Réunion FEDER et Interreg V OI













LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS



→ Elle gère les transports scolaires et transports en commun interurbains (en dehors des communes)



→ Elle exploite. modernise et développe le réseau de routes nationales

L'ENVIRONNEMENT



Elle élabore un plan pour réduire les déchets et les valoriser



DÉCHETTERIES

L'AMÉNAGEMENT **DURABLE DU TERRITOIRE**



→ Elle participe au développement des réseaux de communication

→ Elle élabore la planification territoriale (SAR, Schéma d'Aménagement Régional)

L'ÉDUCATION



→ Elle finance la construction. la rénovation, la **maintenance** et le fonctionnement des lycées



TOUTE L'ÎLE BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN RÉGIONAL

→ Elle assure la restauration scolaire au lycée et fixe le prix du repas















→ LA LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL (SEPT. 2018) A RETIRÉ AUX RÉGIONS LA COMPÉTENCE DE L'APPRENTISSAGE (TRANSFÉRÉE AUX OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES) DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020



13 MESURES VOTÉES

AU BUDGET 2020



POUR CHAQUE ÉLÈVE DE SECONDE

LE PLAN ORDINATEUR PORTABLE

s'adresse à tous les lycéens et apprentis entrant dans un cycle de l'enseignement public ou privé, pour l'acquisition d'un ordinateur portable auprès d'un réseau de revendeurs agréés et conventionnés par la collectivité.

Un animateur est disponible dans chaque lycée pour accompagner les élèves dans la prise en main et l'utilisation optimale de l'outil.

→ DE 5 M€



L'AIDE AU FINANCEMENT D'UNE **CONNEXION INTERNET** s'adresse aux primo lycéens boursiers à l'échelon 3 en classe de 3e ou à l'échelon 6 en classe de seconde, de première ou de terminale. Une aide maximale de 20 €/ mois (plafonnée à 240 €/an) se fait sous la forme d'un versement trimestriel directement aux bénéficiaires.

www.regionreunion.com



L'accès à une tarification adaptée au budget des étudiants pour se déplacer en transports en commun.

20 € POUR UN ABONNEMENT TRIMESTRIEL 50 € POUR UN ABONNEMENT ANNUEL



L'accès à du wifi gratuit sur l'île dans les lieux publics.



✓10 SITES **ÉQUIPÉS EN 2020**



Le maintien des tarifs de la restauration

scolaire pour la demi-pension et l'internat.

+ DE

13 000 REPAS

SERVIS/JOUR AUX LYCÉENS

VALORISATION DE LA PRODUCTION

LOCALE

INVESTIS EN 2020 POUR

MAINTENIR LES TARIFS DE

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La continuité permet aux Réunionnais de se déplacer librement en France. Le déplacement Métropole-Réunion est également éligible.

✓ 48 M€



DES AIDES RÉGIONALES pour participer à l'acquisition d'équipements, de livres, de matériels multimédia, de petits matériels pédagogiques..., et contribuer aux frais d'inscription inférieurs à 1 000 € restant à la charge de l'étudiant. accompagner la première installation de l'étudiant hors du foyer familial et d'aider au remboursement des intérêts générés par le crédit étudiant et des frais liés à l'assurance prise dans le cadre d'un prêt souscrit auprès d'un organisme bancaire de droit européen.





Un soutien maintenu pour le secteur du sport à travers :

- > les ligues et les comités sportifs (financement des petits équipements spor-
- > la réalisation de projets de proximité,
- > l'acquisition de **matériels**.
- > le soutien aux manifestations.



+ DE 2 M€ investis en 2020



Un dispositif pour accompagner les familles dans la location ou l'achat de manuels scolaires. Une aide allouée sans condition de ressources aux familles, pour les élèves de la seconde à la terminale dans un lycée de La Réunion.



+ DE 2,8 M€ INVESTIS EN 2020



Un dispositif d'accès des jeunes à des spectacles vivants hors temps scolaire et réduire les frais.





Un dispositif culturel pour :

- > développer l'économie du spectacle vivant et en particulier l'emploi culturel,
- > démocratiser l'accès à l'offre culturelle en proposant des spectacles de qualité aux publics qui en sont éloignés.



Des mesures pour accompagner l'emploi et la création d'entreprises à des-

- > des demandeurs d'emploi,
- > des femmes souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat.
- > des potentiels entrepreneurs des Hauts,
- > du monde de l'Entreprise Sociale et Solidaire



+ D′1 M€ **INVESTIS EN 2020**



Un programme de lutte contre la précarité énergétique au sein des foyers et un accompagnement au changement de comportement pour assurer la transition vers les énergies renouvelables :

- > le SLIME,
- > ÉcoSolidaire.
- > Chèque Photovoltaïque.

+ DE 3 M€ **INVESTIS EN 2020**

> **✓**JUSQU'À 170€

D'ÉCONOMIE PAR AN **POUR LE FOYER**

COOPÉRATION RÉGIONALE

Le rayonnement de La Réunion dans la zone océan Indien et à l'international représente un vivier d'opportunités économiques. Il favorise de nouvelles perspectives de formation, d'emploi et d'échanges aussi bien pour les jeunes que pour les entreprises locales.

La Région conforte son programme :

- > éducatif.
- > de formation,
- > humanitaire.
- > économique.

Elle poursuit le programme européen INTERREG V OI.

100 000 € **POUR LES PROJETS** 2020

✓ 6 ANTENNES RÉGIONALES ET BUREAUX ÉCONOMIQUES DANS L'OCÉAN INDIEN

8 | **BUDGET 2020** ▲ RÉGION RÉUNION **BUDGET 2020** ▲ RÉGION RÉUNION 19

UN BUDGET 2020 ÉQUILIBRÉ

APRÈS LA PRÉSENTATION ET LE DÉBAT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (OB 2020) EN NOVEMBRE 2019 PAR L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE RÉGIONALE, LE VOTE DU BUDGET LE 30 JANVIER DERNIER A CONSTITUÉ LE SECOND RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE ET ESSENTIEL À LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DES PROJETS **RÉGIONAUX POUR L'EXERCICE 2020.**



CHIFFRES CLÉS

810 543 394 € de budget global

→ 414 355 919 €

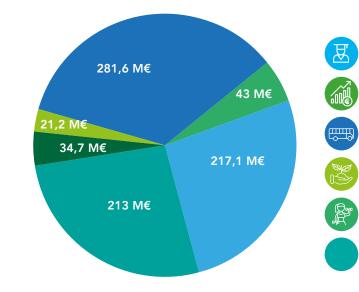
→ 396 187 475€

51 %

49 %

+ de 85 millions d'euros de perte de recettes

diminution de la contribution ationale/non compensation





→ L'autorité régionale a proposé, le 26 septembre dernier, au Conseil Consultatif Citoyen (CCC), installé le 18 juin 2019, d'émettre un avis sur les orientations budaétaires (OB) 2020.

Sur la base de cette saisine, les membres du CCC ont engagé des travaux et des débats autour des enjeux pour les Réunionnais, pour

Un premier avis du CCC a ainsi été officiellement remis au Président du Conseil Régional le 30 octobre à l'Hôtel de Région.

UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE INÉDIT

Le budget régional 2020 a été élaboré dans un contexte inédit, marqué par :

- → une diminution forte de la solidarité et de la contribution nationales (réduction des dotations de l'État) :
- → des contraintes extérieures et de nouveaux cadres imposés par l'État pour la mise en place des politiques publiques;
- → les décisions votées pour permettre de répondre aux difficultés des citoyens sur les questions du pouvoir d'achat et sur la problématique économique avec les entreprises.

Plusieurs contraintes viennent ainsi réduire les marges d'action des collectivités régionales, parmi elles :

- → Le Contrat de confiance engageant la collectivité dans l'effort national pour la réduction des dépenses publiques, signé le 29 juin 2018 par la Région Ré-
- → La convention PACTE pour la formation implique le préfinancement des dépenses par la collectivité sur un temps long avant leur remboursement par l'État ;
- → La recentralisation de certaines compétences qui ampute fortement le budget des régions. C'est le cas de la compétence de l'apprentissage transmise aux Opérateurs de Compétences dont les recettes sont récupérées par l'État.

Enfin, la décision de l'assemblée de geler la taxe sur les carburants pour 3 ans (2019 – 2021) pour répondre au contexte socio-économique difficile.



- → La bonne santé financière de la Région lui permet de continuer à mener à bien le projet réunion-
- → La formation professionnelle et les transports représentent près de 60 % de l'investissement de l'action régionale pour l'exercice 2020.
- → Tout comme en 2019, le programme d'actions 2020 de la collectivité est mis en œuvre selon deux critères principaux:
- > l'impact sur l'emploi ;
- > l'impact sur le pouvoir d'achat des Réunionnais.





> Signature du pacte de confiance entre l'État et la Région Réunion en juin 2018

UNE BONNE GESTION FINANCIÈRE

→ Une épargne brute qui s'élève à 120 M€ (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) :

Le niveau d'épargne permet à la collectivité de mener à bien ses projets d'investissement et de maintenir une crédibilité vis-à-vis de ses partenaires financiers.

De plus, le recours à l'emprunt est en diminution de 100 M€ pour 2020.

- → Un résultat final positif estimé à 35 M€ (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement).
- → Une capacité de désendettement inférieure à 12 années, conformément aux engagements pris vis-à-vis des partenaires financiers (BEI, CDC...).
- → Un encours de dette qui diminue de (-) 5,3 % et passe ainsi de 1 373M€ (2019) à 1 301M€ (2020)



BUDGET 2020,
DES DISPOSITIFS INSCRITS POUR
LE POUVOIR D'ACHAT









FOCUS SUR LES DISPOSITIFS RENFORCÉS

→ La continuité territoriale des personnes : 48 M€ ont été votés au budget 2020.
 → La continuité des biens et des marchandises : 10 M€.

→ La lutte contre la précarité énergétique : renforcement des dispositifs d'accompagnement à la transition énergétique (chèque photovoltaïque, SLIME, Écosolidaire...).

DES MESURES POUR LE POUVOIR D'ACHAT

5,2 M€

POUR LA RECONDUCTION DU POP 3 EN 2020.

TENANT COMPTE DES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES, CE DISPOSITIF PERMET D'ÉQUIPER CHAQUE PRIMO LYCÉEN ET APPRENTI D'UN PC CONVERTIBLE 360°

14 M€

POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION ET DE LA PROTECTION SOCIALE POUR LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

664 358 €

POUR LE MAINTIEN DES TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE POUR LA DEMI-PENSION ET L'INTERNAT AFIN DE GARANTIR UN REPAS DE QUALITÉ À UN COÛT MOINDRE QUE SON PRIX DE REVIENT

2,8 M€

POUR L'AIDE

AUX MANUELS

SCOLAIRES

2,4 M€

SONT PRÉVUS POUR LES AIDES ET BOURSES RÉGIONALES POUR LES FORMATIONS SUPÉRIEURES À LA RÉUNION

LES AIDES AU SECTEUR NUMÉRIQUE :

40 M€

POUR POURSUIVRE
LE **DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE**OPTIQUE ET ATTEINDRE UNE
COUVERTURE DE 100 % EN **THD***DANS LES ZONES BLANCHES
NON-ÉQUIPÉES: LES AVIRONS,
CILAOS, L'ENTRE-DEUX,
SAINT-PHILIPPE, SAINTE-ROSE
ET SALAZIE

10 NOUVEAUX SITES WIRUN PRÉVUS EN 2020, OFFRANT AUX RÉUNIONNAIS ET AUX TOURISTES UN ACCÈS INTERNET WIFI GRATUIT

1ÈRE TRANCHE DU RÉSEAU
D'INFRASTRUCTURE DE
COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES À TRÈS HAUT
DÉBIT LIVRÉE ET OFFRANT LA
POSSIBILITÉ À LA POPULATION
D'ACCÉDER AU TRÈS HAUT DÉBIT*

* Très Haut Débit

250 000€ CONSACRÉS AU FINANCEMENT

CONSACRÉS AU FINANCEMENT
DES FORMATIONS INDIVIDUELLES
VIA LE CHÈQUE FORMATION
RÉUSSITE

PARMI LES SUJETS DÉBATTUS PAR L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE :

→ La lutte contre les monopoles en faveur de la transparence totale des prix et des marges.

Les situations de monopole et d'oligopole (marché dans lequel il n'y a qu'un petit nombre de vendeurs en face d'une multitude d'acheteurs) entraînent une opacité des prix et impactent le budget des familles tout en participant à la destruction du bien-vivre ensemble réunionnais

→ Les réflexions sur **l'octroi de mer** : la collectivité ouvre le débat pour aboutir à la baisse des prix des produits et marchandises, à travers une révision de l'octroi de mer

SUIVEZ-NOUS SUR







www.regionreunion.com

BUDGET 2020

DES DISPOSITIFS POUR LES ENTREPRISES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

UN NIVEAU FORT DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LA CRÉATION D'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

→ En 2020.

208,2 M€

(hors NRL, hors dettes), seront investis par la collectivité pour la **commande publique**

→ 1/3 de la commande publique de La Réunion est lié aux chantiers régionaux





DES ACTIONS POUR L'ACTIVITE EN 2020

→ Augmentation du budget à

11 M€

pour le secteur des **transports**, dont

IM€

prévu pour le chantier RUNRAIL



MAINTIEN DES MESURES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES

→ 2 M €

pour la poursuite de la mise en œuvre des instruments **d'ingénierie financière** : un instrument financier pour la « transmission d'entreprise », un fonds souverain en partenariat avec Réunion Active, ainsi qu'un fonds de garantie qui vise à sécuriser les prêts inter-entreprises.

→ + d′1 M€

pour accompagner l'emploi et la création d'entreprises, à travers les missions d'accueil, d'information et d'orientation des entreprises ou des porteurs de projets de guichets d'accueil SAV (Soutenir, Accompagner, Valoriser) ; et le dispositif Cap Création qui vise à accompagner la création-reprise-développement d'entreprises.

→ Près de 14 M€

pour le développement du **tourisme** de la destination Réunion.

→ 280 000 €

à destination des TPE/PME pour la transformation de leurs offres de services par le biais du « Chèque Numérique » et des mesures FEDER sur le numérique.

+ d'1 M€

pour dynamiser les centre-villes et les commerces de proximité.

→ Près de 4 M€

pour valoriser la **production locale** et l'ancrage territorial.

LES ELUS ONT DECIDE LA POURSUITE DES GRANS CHANTIERS RÉGIONAUX ET VOTÉ LES BUDGETS LIÉS LORS DE CETTE ASSEMBLÉE

- Accompagnement de l'aéroport Roland Garros dans son projet de développement notamment à travers les fonds européens dédiés
 - → Poursuite et achèvement du projet NRL

À ce stade, près de **80 %** du chantier réalisé

- Ouverture d'un débat public en 2020 dans le cadre de la **Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis (NEO)**, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public.
- → Lancement du marché global de performance pour le projet Run Rail, avec la réalisation des études techniques. Une gouvernance partagée sera mise en place avec la CINOR (9,6 M€ pour les frais d'études et travaux)

→ Poursuite et livraison du nouveau pont de la Rivière des Galets prévue en fin d'année 2020, début des travaux en 2020 du Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis





LE PLAN DE RELANCE RÉGIONAL (PRR)

Avec la deuxième génération du PRR la Région poursuit l'accompagnement des communes pour permettre la construction, la rénovation et la réhabilitation d'équipements de proximité. Deux générations de PRR permettent de donner accès aux Réunionnais à des équipements de proximité tels que : écoles / médiathèques / gymnases / piscines /... Tout en contribuant à la relance de la commande publique. En 2020, les actions régionales à destination des communes s'élèveront à 17,55M €.



RESTEZ INFORMÉS SUR LES AIDES POUR LES RÉUNIONNAIS ET L'ACTUALITÉ DE LA RÉGION RÉUNION



REGIONREUNION.COM



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

→ Facebook : @Région Réunion

→ Instagram : Region Reunion



LE JOURNAL « LA RÉUNION »
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES



SUR LA WEBTV



PRÈS DE CHEZ VOUS

→ SECTEUR SUD

ANTENNE DE SAINT-PIERRE | 0262 96 97 10 ANNEXE DU CPOI | 0262 70 08 65 ANNEXE DU TAMPON | 0262 38 56 04 ANNEXE DE SAINT-JOSEPH | 0262 81 70 60

→ SECTEUR NORD

HÔTEL DE RÉGION | 0262 48 70 00 ANNEXE DE SAINT-DENIS | 0262 48 72 96 CRR DE SAINT-DENIS | 0262 90 44 73 ESP. GRANDS CHANTIERS | 0262 29 51 15

→ SECTEUR EST

ANTENNE DE SAINT-ANDRÉ | 0262 58 21 00 CRR DE SAINT-BENOÎT | 0262 50 42 72 ANNEXE DE SAINT-PHILIPPE | 0262 81 70 69

→ SECTEUR OUEST

ANTENNE DE SAINT-PAUL | 02 62 33 46 00 ANNEXE DU PORT | 0262 33 46 00 CRR (CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL) DE SAINT-PAUL | 0262 22 56 67

